



## EN MODE NORDIQUE

**Revêtu de vert ou de blanc, le domaine de Bois barbu est un écrin dans lequel tout appelle à profiter de la nature en toutes saisons.**

Territoire éternel d'activité agricole et forestière, Bois barbu est aussi un lieu de mémoire, à travers Valchevrière, site le plus éloquent de la Résistance en Vercors. Tant de monde arpente cet espace apprécié des Villardiens, qui s'est construit sur l'histoire ! Aujourd'hui, une cinquantaine d'acteurs font vivre le site toute l'année, tant sur le plan sportif que culturel et environnemental.

### Un potentiel 4 saisons

Xavier Brissy, responsable du domaine nordique a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> novembre dernier. Également moniteur de VTT, il gère une équipe technique de 7 agents (3 pisteurs, 2 dameurs et 2 caissières). « S'il y a un véritable engouement pour le ski nordique et le biathlon, dit-il, on constate depuis la crise Covid un attrait indiscutable pour toutes les activités en prise directe avec la nature : raquette, marche nordique, trail, VTT, fat bike... ». Auxquels s'ajoutent les succès du marteloscope et des abris éphémères. Dans cette tendance, un snowpark nordique et trois nouveaux circuits à raquettes sont proposés cet hiver. « Aux beaux jours, ces

### Du nouveau cet hiver

Parmi les évolutions du site de Bois barbu, on note l'instauration du contrôle électronique des forfaits qui permet la juste répartition de la redevance basée sur une fréquentation précise des utilisateurs, dont

ceux détenteurs du nouveau forfait intercommunal Pass Alpin Vercors. Et sur le champ des Polonais, le pas de tir a été couvert pour protéger les cibles des intempéries et pratiquer le biathlon toute l'année.

sentiers s'emprunteront à vélo », précise Olivier Le Monnier, gérant de l'établissement La Glisse. Avec une partie de son équipe, ils entretiennent au fil des saisons ces chemins très fréquentés, y compris lors de ces vacances de Noël sans neige. « Pour maintenir une dynamique toute l'année, poursuit-il, nous proposons une restauration à base de produits locaux ainsi qu'un large programme d'animations grand public (soirées thématiques, concerts), dont « Les mardis du nordique », organisés avec l'Office municipal de tourisme en février ». L'hiver, c'est aussi par l'auberge de Malaterre que rayonne Bois barbu. Alice Simonneau-Chabert (ci-dessous en costume d'époque),

gardienne du refuge familial, fait crépiter son feu de bois pour rassasier les promeneurs. Elle sert repas et goûters comme autrefois dans la cabane de la sorcière.

Côté École de ski français (20 moniteurs) et Club de ski nordique (environ 200 adhérents et un nouveau président, Grégory Lucas), les sites de Villard et Corrençon ont accueilli plus de 60 classes de neige et 238 jeunes Villardiens de l'école primaire qui ont profité de 6 à 8 séances de glisse, quand l'enneigement le permettait », détaille Céline Zanella, directrice technique ESF. L'association Foyer de ski de fond de Bois barbu, qui a beaucoup investi pour le développement du site et du ski de fond en milieu scolaire, dispose de 300 paires de ski. L'ESF possède 24 carabines, dont 5 nouvelles permettant la pratique du biathlon par tous les publics. Un changement s'opère sur Bois barbu, avec la volonté de faire vivre ce site toute l'année, en restant à taille humaine.

### FÊTE DU BLEU

#### APPEL AUX BÉNÉVOLES

Villard-de-Lans accueille cette année la 22<sup>e</sup> Fête du Bleu, les 29 et 30 juillet à Bois barbu. Depuis 2001, cette manifestation soutenue par le Parc naturel régional du Vercors, sillonne le territoire (Drôme et Isère) pour valoriser l'agriculture et les savoir-faire locaux. Une énorme machine qui ne serait rien sans ses 200 bénévoles. Associations, clubs, scolaires, individuels... Vous souhaitez vous investir dans l'organisation ? N'attendez plus ! Contact : 04 76 94 50 00 - [www.fetedubleu.org](http://www.fetedubleu.org)



### ÉMILIE JACQUELIN

#### UNE PISTE À SON NOM

C'est sur le domaine de Bois barbu qu'Émilie Jacquelin (à droite sur notre photo), championne du monde de biathlon et enfant du pays, voit la toute première piste inaugurée à son nom. « Je suis honoré par cette démarche de la commune. À chaque retour de coupe du Monde, c'est la première boucle que je fais. » Au départ de l'auberge La Glisse, le parcours qu'il réalise en une heure, relie sur 16 km Valchevrière, Chalimont, Herbouilly, Château-Julien et Malaterre. « Et pour moi qui aime le vélo, c'est un chemin multi-saisons, aux nombreux souvenirs d'enfance et de séances techniques qui m'ont façonné ». « Mon conseil pour les novices (prévoir 1h30 à 2h), ne pas partir trop vite et garder des forces sur le plat jusqu'à Valchevrière, on serre ensuite les dents pendant 40 minutes jusqu'à Château-Julien, pour redescendre tranquillement sur Bois barbu. Les plus expérimentés ne mettrons pas trop d'énergie sur la côte de Chalimont, pour garder des forces sur la section longue et raide vers Château-Julien ». Avec la piste Robin Duvillard, deux boucles des champions parcourent désormais Bois barbu.

Retrouvez toute l'actualité sur notre page facebook :

Flasher moi !





Édito



Chères Villardiennes,  
chers Villardiens,

Avant toute chose, je présente à chacune et chacun d'entre vous mes meilleurs vœux pour l'année qui débute.

Dans un contexte international inquiétant, face à des réalités économiques et sociales préoccupantes, je garde foi en l'avenir, grâce aux atouts de notre territoire, s'appuyant sur un environnement naturel unique et un tissu économique et associatif incomparable.

Notre commune s'est construite grâce à son attractivité et au tourisme, qui, ne l'oublions pas, expliquent son haut degré d'équipements et de services.

Les inquiétudes générées par l'arrivée tardive de la neige, rappellent si besoin, son caractère essentiel pour notre économie liée au ski. Ce que nos élites politiques et intellectuelles considèrent désormais comme une niche, constitue chez nous le socle de notre équilibre. Face aux réalités climatiques, c'est une chance de voir notre station se moderniser et se diversifier pour pérenniser son équilibre et son modèle économique.

Alors que les contestations s'élèvent face au projet touristique 4 saisons à la Côte 2000, je fais le choix sans équivoque de marteler, que sans cela, il n'y aurait pas d'investisseurs pour la reprise de la station. Vous devez alors savoir que s'ils faisaient le choix de partir, la commune serait dans l'obligation de verser une indemnité au sortant évaluée entre 8 à 9 millions d'euros.

Ces deux dossiers structurants que sont l'UTNS de la Côte 2000 et la Délégation de service public (DSP) liant la commune à la station s'ajoutent au travail quotidien des élus et des services.

Entretenir notre patrimoine, nos espaces naturels, soutenir les associations, l'école, le CCAS, l'activité culturelle... révèle constamment la nécessité d'œuvrer dans l'intérêt collectif. Préserver l'équilibre villardien, dans ses dimensions économiques et financières autant que sociales et générationnelles, est notre feuille de route. Je ne me déroberai pas à mes responsabilités.

Je vous prie de croire en mon sincère dévouement.

Votre maire, Arnaud MATHIEU

# PRIORISER LES PROJETS

**Confrontée à un contexte inflationniste fort, la commune a identifié les projets qu'elle réalisera. État des lieux à mi-mandat.**

Cette fin d'année 2022, le maire, Arnaud Mathieu, et son équipe se sont livrés à un exercice de transparence auprès des Villardiens, délivrant un point d'avancement sur l'ensemble des dossiers de campagne. La crise énergétique pèse lourd sur les projets communaux, avec pour conséquence des marges de manœuvres financières restreintes et des choix à opérer sur les réalisations. « Notre objectif est de rendre une situation financière plus saine en 2026 qu'elle ne l'était en 2020, sans hausse d'impôts, avec un recours à l'emprunt limité à 5,5 M€ et une

maîtrise des dépenses, malgré les 400 K€ imputables à l'inflation et aux coûts de l'énergie en 2023 », rappelle le maire.

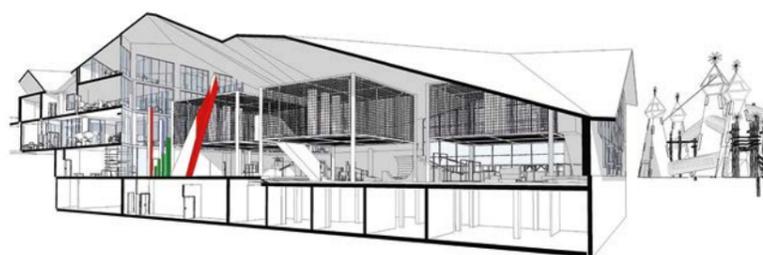
## S'occuper du patrimoine communal

Il a aussi fallu tenir compte de la réalité villardienne : une pression foncière intense, des difficultés à se loger et la vétusté d'un patrimoine qui mobilise 65% des capacités d'investissement de la commune (centre aquatique, patinoire, école, gendarmerie, voiries, etc.), soit 7 M€

sur les 10,7 M€ disponibles jusqu'à 2026. Les nouveaux projets doivent ainsi s'inscrire dans une enveloppe réduite à 3,7 M€. Le rendu d'études chiffrées engagées sur les 11 projets ciblés dans le cadre de Petites villes de demain (PVD) a permis aux élus d'identifier des priorités. La réalisation de la Maison des saisonniers en est une. D'ici l'automne 2025, elle accueillera ses premiers locataires. L'amélioration de la mobilité en centre-bourg est également planifiée (lire p.3).

## S'ouvrir à la gestion privée

Pas de démolition-reconstruction, avérée trop onéreuse, pour les tennis et boulodrome couverts qui seront réhabilités. Fortement subventionné, le projet de médiathèque tiers-lieu est encore à l'étude, tout comme le site des Bains, hors de portée des finances communales (9,3 M€), mais qui pourrait voir le jour sous gestion privée. Le site, dont l'insalubrité actuelle menace ses derniers usages, deviendrait un pôle de qualité autour de la natation, du bien-être et des soins paramédicaux. La délocalisation de l'actuel centre aquatique vers les Bains, libérerait un espace à requalifier en multi-activités autour de la grimpe, du fitness, des sports de combat, avec salles polyvalentes (simulation ci-contre)... Évidemment, cette requalification ne peut s'envisager qu'après l'ouverture du site des Bains et donc à une échéance au-delà du mandat.



## Urbanisme et logement : deux priorités

En marge de ces dossiers qui évolueront en fonction des aides et partenariats privés, deux priorités s'imposent : l'urbanisme et le logement avec différentes actions menées. La modification du PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) favorise le logement en accession aidée, l'adhésion du territoire à l'EPFL (Établissement public

foncier local) permet d'accompagner les projets immobiliers portés par la commune pour ses habitants (lire p. 3). Enfin, les élus s'attellent à deux sujets sensibles et concomitants : l'UTNS de Côte 2000 et la fin de la DSP du domaine alpin en juin 2026, en rappelant l'origine du projet immobilier, les enjeux et difficultés auxquels la commune doit faire face pour consolider l'activité économique et accélérer la diversification touristique.

# DU LOGEMENT À LA CLEF

## La Maison des saisonniers devrait accueillir ses premiers locataires à l'automne 2025.

Issue d'un legs de la famille Girard-Blanc, la Maison des saisonniers se dessine progressivement. Projet palpable et mobilisateur, les élus l'ont classé prioritaire car il répond à une urgence en terme de logement sur le territoire. Après la sélection cette fin d'année de l'équipe d'architectes, la validation d'une première tranche ferme est attendue pour mai 2023, avec un début de chantier envisagé au printemps 2024. Évalué à environ 2 M€, le projet

bénéficie d'une première subvention acquise de 491 000 € (plan Avenir montagnes), ce qui laisse, dans l'attente d'aides supplémentaires (Union européenne, FEDER, CEE, Ademe, Région), un coût provisoire à charge pour la commune de 1,57 M€.

### Un bâtiment modèle

« Une quinzaine de studios seront aménagés sur 4 niveaux et accueilleront des saisonniers

ou du personnel en contrats courts », détaille Maud Rolland, l'un des deux élus référents. « Ce bâtiment se veut exemplaire et répondra aux ambitions de développement durable des territoires avec isolation renforcée et énergies renouvelables », poursuit l'adjoint Jean-Paul Uzel, « naturellement, l'équipe de maîtrise d'œuvre retenue répondra à ces exigences ». Intégrée au cahier des charges, l'amélioration de la mobilité douce aux abords du site est prise en compte, tout comme l'aménagement de la voirie pour permettre un accès plus sécurisé au site. Enfin, s'il n'est pas arrêté, le mode de gestion envisagé pourrait être communal, pour une gouvernance facilitée et une juste adaptation des loyers.

## UTNS CÔTE 2000 OÙ EN EST-ON ?

Lors de l'élaboration du PLUi-H approuvé en 2020, deux Unités touristiques nouvelles ont été définies, dont l'une à Côte 2000. Depuis, le projet porté par Infinity Nine Mountain suit différentes étapes réglementaires incontournables. Actuellement, l'autorité environnementale MRAe (Missions régionales d'autorité environnementale) instruit pour deux mois l'étude relative à l'impact environnemental du projet sur le territoire et devrait rendre un avis sur le dossier complet d'ici quelques semaines. Pour rappel, le projet soumis à son examen une première fois cet été a fait l'objet d'une demande de complément d'information sur les besoins et ressources disponibles en eau potable, sur le réseau d'assainissement, les émissions de gaz à effet de serre et sur la mobilité. La MRAe transmettra ses conclusions au préfet du département dans quelques semaines qui l'instruira à son tour pendant un mois et la mettra à disposition du public, via un site dédié. À l'issue de ce délai et d'ici l'été, le préfet coordonnateur de massif autorisera, ou pas, la réalisation de cette UTNS à Côte 2000.



## URBANISME

### EPFL : UN OUTIL CRUCIAL

Sous l'impulsion de la commission urbanisme intercommunale présidée par le maire de Villard-de-Lans, la CCMV est adhérente de l'EPFL du Dauphiné (Établissement public foncier local) depuis janvier dernier. Villard-de-Lans se dote ainsi d'un outil d'anticipation et de stratégie foncière performant. De quoi s'agit-il ? En matière de création d'habitat ou d'emplois, l'EPFL accompagne la collectivité dans la définition de son projet et de sa stratégie foncière et assure les démarches et le financement relais des acquisitions. Dans un contexte de faibles réservations foncières communales et de pression immobilière, c'est un moyen précieux pour réaliser des projets collectifs. La commune prévoit d'ores et déjà de faire appel aux services de l'EPFL pour la réalisation de deux études sur des tenements communaux identifiés pour des projets de production d'habitat social.

# REPENSER LE CENTRE-BOURG

## Pour s'adapter aux modes de vie des habitants, Villard-de-Lans engage la revitalisation de son centre-bourg et travaille sur la mobilité.

« La piétonisation de notre cœur de village n'a pas évolué depuis 2001 », déplore Véronique Beaudoing, 1<sup>ère</sup> adjointe. « On voit bien que le centre-bourg n'est pas adapté à la circulation par forte affluence ; ce qui induit une réflexion plus large en matière de stationnement, voirie et signalisation ». Raison pour laquelle la commune a impulsé une étude complémentaire propre à son cœur de village, au schéma directeur cyclable et piétonnier conduit par la CCMV. Les résultats s'appuient sur la concertation citoyenne menée par la Communauté de communes et les élus, accompagnés par des experts de la mobilité.

Le bureau d'études Evo Pods livre aujourd'hui ses propositions pour un centre-bourg repensé\*.

### Une première tranche

Parmi les aménagements réalisables sur ce mandat, on note l'implantation de zones de rencontres. Ces espaces aménagés permettent la cohabitation quotidienne des flux piétons et voitures (espaces ouverts, sans trottoirs ni obstacles, également un atout pour le déneigement). Ils apaisent les différents modes de circu-

lation et offrent enfin un cadre adapté à la piétonisation estivale. La requalification de l'entrée nord de la commune, le renforcement du stationnement cyclable (arceaux vélos), la mise en valeur des zones de stationnement périphérique (signalisation intuitive), etc. sont autant d'actions visant à l'amélioration des déplacements.

Estimé à 1,7 M€ sur 8 ans, le projet envisagé par les élus a l'avantage de pouvoir se réaliser par tronçons budgétisés annuellement. Une première tranche de 864 000 € couvrirait les travaux de 2023 à 2026.



## JUDO

### UN DOJO TOUT NEUF

Après 15 jours de travaux effectués à la fin de l'année dernière par les services techniques, la salle Chambron s'est transformée en véritable dojo, tant attendu par le Judo-club de Villard-de-Lans et ses 90 adhérents. Désormais aux normes de la Fédération française de judo, les surfaces d'entraînement ont été réalisées dans des matériaux dignes des plus grands dojos. « Cette salle était insalubre depuis de nombreuses années, rappelle Christophe Robert, adjoint aux travaux et équipements sportifs, elle bénéficie aujourd'hui d'un parquet flottant posé sur gommages pour absorber les chocs et l'humidité, sur lequel est fixé un tatami haut de gamme ». Budget : 21 000 €.



## SÉCURITÉ

### LES BÂTIMENTS SOUS CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE

La commune possède 51 Établissements recevant du public (ERP) pour lesquels la responsabilité du maire est engagée en terme de sécurité incendie. Publics ou privés, tous ces établissements font régulièrement l'objet d'une visite de la commission sécurité obligatoire du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) qui leur délivre (ou pas) l'autorisation de poursuivre leur activité. Les contrôles sur site portent sur de nombreux points tels les systèmes de sécurité incendie, d'appel à évacuation, les alarmes, les portes coupe-feu, l'électricité, le gaz, ou encore les ascenseurs... Parmi les derniers établissements contrôlés, La Coupole, la patinoire et le groupe scolaire des Laïches ont reçu un feu vert du SDIS, avec mention spéciale pour le travail préparatoire effectué par les agents techniques impliqués sur ces ERP.

# LA GENDARMERIE FAIT PEAU NEUVE

**Dans les tuyaux depuis de nombreuses années, la réhabilitation de la gendarmerie touche à sa fin.**

Ralentie du fait de la crise sanitaire, la réfection de la gendarmerie a pris une nouvelle dimension ces derniers mois. Outre les travaux d'accessibilité réalisés pour les personnes à mobilité réduite (pente ramenée à 5 % et création d'une place de stationnement), une

extension d'environ 50 m<sup>2</sup> du bâtiment principal sur la partie nord-est s'achève. Elle permet notamment une réorganisation de l'espace global, propice à plus de confidentialité dans la réception du public et à l'aménagement d'une salle de repos pour les gendarmes.

## Raccordement au chauffage urbain

Plus de confort est également attendu côté chauffage depuis le raccordement du bâtiment au réseau urbain, avec l'installation de nouveaux radiateurs. Dans une seconde phase, le bâtiment des familles sera lui aussi raccordé au réseau urbain, avec changement de radiateurs et isolation de la partie extérieure du bâtiment. Cela concerne les 10 appartements de la résidence, soit 884 m<sup>2</sup> en R+4. Ces travaux, dont l'objectif est d'être achevés pour l'hiver prochain, sont inscrits au budget communal de 2023/2024.

# DÉCOUVREZ VOS JEUNES ÉLUS

**Onze Villardiens ont intégré le Conseil municipal jeunes pour un mandat officiel de deux ans.**

Après avoir fait campagne lors d'un scrutin qui s'est déroulé en octobre 2022 à l'école des Laïches, onze Villardiens ont été élus pour porter la parole de leurs camarades auprès des instances municipales et peser dans les décisions de la vie locale. Étienne, Maëlys, Lou-Ann, Julie, Ève, Lyra, Léo, Luca-Thomas, Paloma, Julien et Alexi sont scolarisés en primaire, au collège ou au lycée. Huit d'entre eux sont également éco-délégués. Dans l'apprentissage des institutions, ils sont accompagnés par Sophie Gouy-Pailler, conseillère

municipale et responsable du CMJ, Michèle Papaud, (adjointe aux affaires scolaires, jeunesse, culture), les conseillers Jacky Duvillard, Olivier Robin (opposition) et Jean-Martin Bresch, directeur de l'école élémentaire des Laïches.

## Une priorité : l'environnement

Cette année encore, de grandes ambitions habitent les petites têtes qui privilégient les projets environnementaux. Poursuivre la végétalisation de la cour,

aménager des pistes cyclables, installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école, accueillir un petit animal dans la classe ou des poules près du jardin potager, mais aussi reconduire la journée éco-citoyenne de l'équipe précédente... Autant de projets qui seront débattus et éventuellement votés dans le respect de la démocratie et de la réalité budgétaire entérinée par leurs aînés du conseil municipal. À leurs côtés, ils participent aux moments forts de la vie locale : événements divers et commémorations pour le devoir de mémoire...





# UN NOUVEAU MODE DE GESTION

**Après 32 années de Délégation de service public (DSP) et 2 années de travail préparatoire, la commune a opté pour un nouveau mode de gestion des services eau potable et assainissement.**

Désormais, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, une régie municipale gère chacun des deux services dans le cadre d'un marché public de prestations de services. Ce marché, sur lequel les communes d'Autrans-Méaudre et Villard se sont associées afin d'établir leur cahier des charges et réaliser des économies d'échelle, fait suite à une procédure stricte de consultation et d'audition de deux sociétés concurrentes et candidates. « Un constat dès l'ouverture des offres : le marché de prestations s'est avéré plus intéressant financièrement que la DSP », explique Véronique Beaudoin, 1<sup>ère</sup> adjointe. « Ces économies potentielles viendront accroître nos capacités d'investissements sur le réseau. L'offre de la société Véolia l'a emporté sur des critères techniques et financiers. Véolia passe ainsi de délégataire de service public à prestataire de services ».

## Ce qui change

Véolia prend en charge le fonctionnement quotidien de la production d'eau potable (traitements compris) et de la collecte des eaux usées et assure les astreintes et interventions d'urgence. Le marché public fixe les règles de sa rémunération par la commune. Cette dernière commande les travaux et aménagements sur les réseaux et assume la responsabilité du fonctionnement des services. Elle gère le budget propre des deux services eau et assainissement. « Ce mode de gestion qui augmente la charge de travail de la commune et ses

responsabilités, instaure une collaboration étroite entre nos services techniques et ceux du prestataire. Il donne à la commune une vision précise du travail effectué sur les réseaux et des points critiques à prendre en charge. C'était l'objectif », poursuit l'élue.

## Préparer 2026

Autre changement, la facturation est désormais assurée par la Communauté de communes (CCMV). Sur ce point aussi, Autrans-Méaudre et Villard ont décidé de s'associer à la CCMV en sollicitant la création d'un service facturation que les deux communes financent. Par cette démarche, la CCMV, Autrans-Méaudre et Villard concrétisent l'objectif de mutualisation communautaire qui permet des économies pour chaque commune. De plus, elles activent avant la date du 1<sup>er</sup> janvier 2026, qui rend obligatoire le transfert de compétences eau

et assainissement aux communautés de communes, les capacités de la CCMV à exercer ces compétences vitales. « À ce stade, chaque commune garde sa compétence », conclut Véronique Beaudoin, « mais cette collaboration libre et volontaire doit permettre de préparer en grandeur réelle ce qui sera réalité au plus tard dans trois ans ». Le conseil municipal a voté à l'unanimité toutes les délibérations de mise en œuvre de ces changements.



## Comprendre sa facture

Ce qui apparaissait sous la part délégataire est désormais intégré en totalité dans la part communale. Les tarifs de l'eau potable sont inchangés. Ceux de l'as-

sainissement subissent une hausse de 5 % en moyenne afin de financer en partie l'explosion des coûts énergétiques d'exploitation de la station d'épuration de Fenat.

## CENTRE AQUATIQUE ARRÊT TECHNIQUE

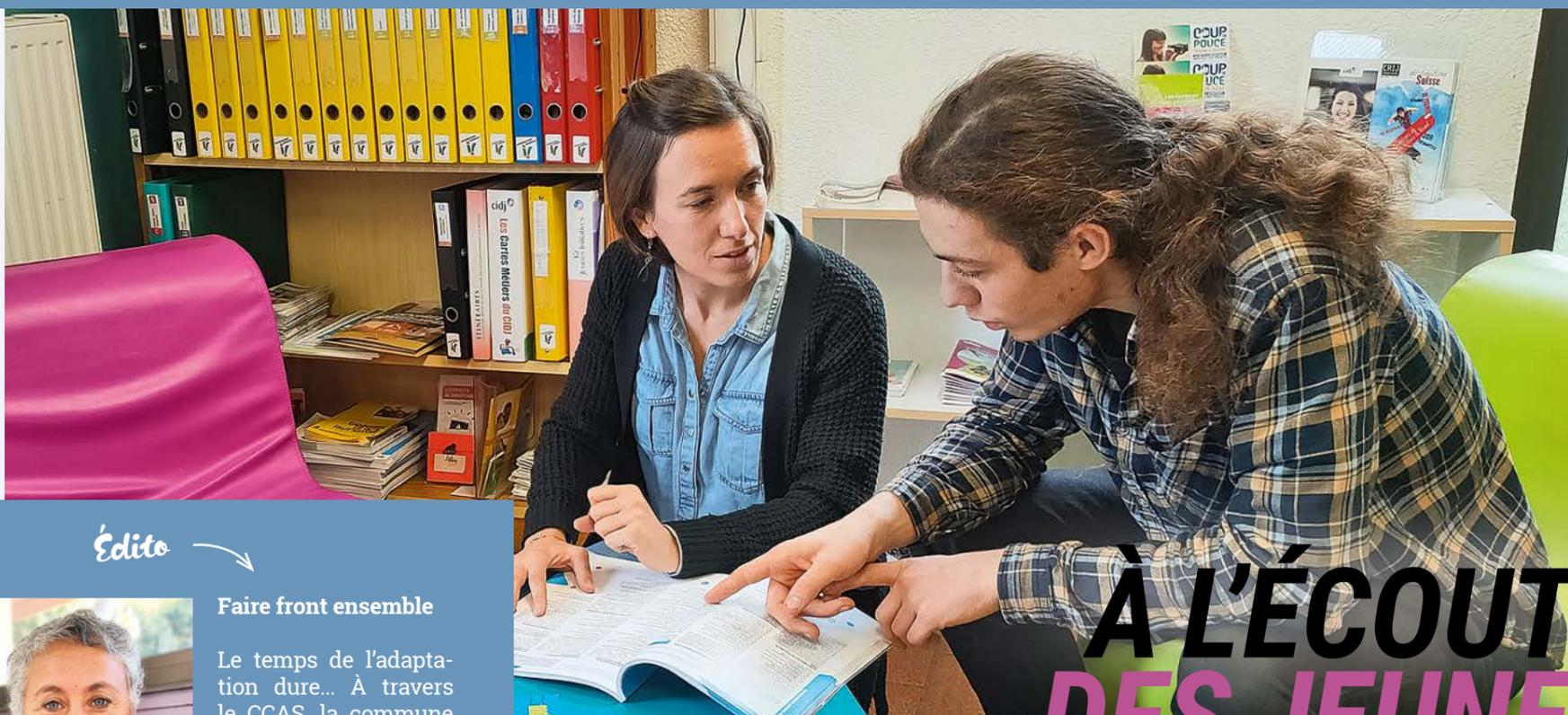
Comme annoncé dans Villard Mag N°83, un arrêt technique au centre aquatique s'impose du 9 mai au 9 juin. Cette fermeture totale de l'équipement vise à sécuriser le circuit d'eau chaude qui avait été impacté par une infiltration de germes. Au-delà du contrôle quotidien de la qualité de l'eau, Karine Beaudoin, technicienne bâtiment, explique : « Nous devons supprimer ces grands linéaires de tuyauteries qui alimentent l'ensemble du bâtiment Espace loisirs (hors patinoire) et qui favorisent l'apparition de bactéries. En conséquence, le bowling, La Recyclerie, le BAM, Cuisine et passion et la bibliothèque seront sortis de ce vaste circuit pour être alimentés par des ballons indépendants, mieux contrôlables et plus économes. La piscine et l'Espace fitness continuent à fonctionner sur le même réseau. En parallèle, l'exploitant ECHM poursuit son travail régulier de surveillance de l'eau (chloration et redimensionnement de la production). »



## BÉNÉVOLAT DEVENEZ CONCILIEUR DE JUSTICE

Litiges commerciaux, de voisinage, loyers impayés... le conciliateur de justice peut résoudre toutes sortes de différends avant l'action en justice. Sachez qu'environ 50 % des litiges exposés peuvent se résoudre par le dialogue, sans frais de justice.

Sur rendez-vous en mairie de Villard, vous pouvez rencontrer le conciliateur deux mercredis par mois, de 9h à 12h (Tél. 04 76 94 50 00). Afin de renforcer cette présence sur Vercors nord, le ministère de la Justice recrute de nouveaux conciliateurs. Vous possédez les qualités requises et êtes intéressé ? Vous serez nommé par le président de la cour d'Appel de Grenoble et recevrez une formation de deux jours pour valoriser vos qualités d'écoute et votre aptitude à trouver un accord en toute impartialité. Envoi CV : [recrutement.tj-grenoble@justice.fr](mailto:recrutement.tj-grenoble@justice.fr) Contact : [christian.lamassiaude@conciliateurdejustice.fr](mailto:christian.lamassiaude@conciliateurdejustice.fr)



Édito

## Faire front ensemble

Le temps de l'adaptation dure... À travers le CCAS, la commune n'a de cesse d'être réactive face aux nombreux événements que traverse notre société et qui impactent les habitants. Faire



front ensemble est notre motivation.

Notre décision de déplacer le repas des Aînés au printemps amène une ambiance plus sereine en lien avec la crise sanitaire. La première édition du 18 mai 2022 a été une réussite et nous encourage à poursuivre.

Certains de nos anciens sont en situation de fragilité. Notre priorité est de les identifier grâce au Registre des personnes vulnérables que nous actualisons à tout instant. C'est un outil incontournable en cas d'alerte préfectorale.

Face à la crise énergétique, le conseil d'administration a été unanime. Un soutien fort à la population est nécessaire. Pour 2023, l'accent est renforcé sur les aides liées à l'énergie.

Les jeunes ont eux aussi besoin d'attention. À l'Agopop, Laurie Deschombeck, nouvellement recrutée, les épaulé dans toutes sortes de démarches, qu'il s'agisse d'orientation, de prévention ou d'information santé. Elle propose des permanences pour échanger avec les jeunes Villardiens qui le souhaitent.

Pour cette année 2023, le CCAS de Villard-de-Lans reste à vos côtés.

Maud Rolland  
Vice-présidente du CCAS

Karine CASTELLO  
Responsable du CCAS  
ccas@villard-de-lans.fr - Tél. 04 76 94 50 00  
www.villard-de-lans.fr rubrique « CCAS »

# À L'ÉCOUTE DES JEUNES

**Installée à l'Agopop depuis le 3 octobre 2022, Laurie Deschombeck est responsable du Point information jeunesse (PIJ).**

En tant qu'animatrice professionnelle, elle est la personne ressource pour répondre aux attentes des jeunes, du collégien au jeune adulte. Qu'il s'agisse de conseils, de santé (addiction, mal-être, sexualité, etc.), de projets, d'aides financières pour passer le Bafa, le permis, etc. Laurie Deschombeck dispose de moyens d'information dans un premier temps, puis d'orientation si nécessaire vers les professionnels compétents. Ni personnel de santé ni conseillère d'orientation, elle mène différentes actions sur le terrain, comme lors de concerts (information et prévention sur le VIH et l'alcool).

## Orientation, prévention, conseil

« À la cité scolaire, nous avons mené en partenariat avec les infirmières scolaires, le Centre de santé sexuel et la CCMV une action de prévention Sida. Autre exemple, 16 jeunes ont pu se rendre en décembre au Mondial des métiers, à Lyon, pour préparer leur avenir ». Et les 21 et 22 avril, l'informatrice jeunesse proposera un stage de baby-sitting, avec possibilité de passer une formation aux premiers secours. « C'est aussi l'occasion pour nous d'informer le

mineur sur un premier job », dit-elle. « Je mène également une action auprès des associations pour une meilleure connaissance du Pass'Région. Une aide financière pour le permis peut être allouée sous réserve d'un contrat d'engagement auprès de l'une d'entre elles. Cuisine solidaire est déjà affiliée à ce dispositif ».

### Permanences :

Avec ou sans rendez-vous, du mardi au samedi, de 14 à 18h à l'Agopop et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires. Cité scolaire : mardi de 11h30 à 13h30.  
Tél. 04 76 95 11 38 ou 06 58 19 84 84.  
pij@agopop.fr

## PERSONNES VULNÉRABLES

**Vous avez plus de 65 ans, ou plus de 60 ans et fragilisé par le handicap ou inapte au travail ? Inscrivez-vous sur le Registre des personnes vulnérables.**

Actualisé chaque année, nominatif et confidentiel, ce document permet d'avoir une connaissance des personnes à risque vivant sur la commune et de pouvoir leur venir en aide en cas de risques exceptionnels ou de dispositifs d'alerte lancés par la Préfecture. Dans un contexte chahuté depuis 2019, citons les épisodes caniculaires, de grand froid ou encore

de crises sanitaires, telle l'épidémie de Covid qui justifie d'autant plus l'identification de toutes les personnes fragiles.

### Interventions ciblées

Actuellement, une centaine de Villardiens sont inscrits sur ce registre, avec la possibilité de se désinscrire à tout moment

s'ils le souhaitent. Chaque année, un questionnaire est envoyé par voie postale aux 1 200 citoyens potentiellement concernés. Ils fournissent des informations relatives à leur mode de vie. « L'objectif est de se donner les moyens de déclencher des actions ciblées en cas de besoin », expliquent Maud Rolland, vice-présidente du CCAS et Karine Castello, responsable du CCAS. Parent, ami, médecin, représentant légal... Vous connaissez une personne vulnérable dans votre entourage ? N'hésitez pas à entreprendre la démarche avec elle.

Tél. 04 76 94 50 00.

### 282 colis de Noël

C'est le nombre de colis qui ont été distribués cette année à l'occasion de Noël pour les plus de 75 ans résidant dans la commune. Sur ce volume, 33 ont été délivrés aux pensionnaires de La Révola et des Bessonnets. Ce chiffre en augmentation se justifie depuis que nos anciens n'ont plus à choisir entre le colis ou le repas des Aînés.

# LES AIDES À L'ÉNERGIE

**Tout un panel de mesures gouvernementales complète l'aide énergie mise en place par le CCAS. Ne passez pas à côté.**

Pour soutenir les familles en difficulté face à la crise énergétique, l'État a mis en place une batterie de mesures attribuées sous réserve de conditions de ressources.

En plus du chèque énergie distribué une fois par an au printemps aux ménages les plus modestes, un chèque énergie exceptionnel a été envoyé automatiquement à la fin du mois de décembre 2022 : 200 € pour les ménages ayant un Revenu fiscal de référence (RFR) inférieur à 10 800 € et 100 € pour les ménages ayant un RFR compris

entre 10 800 € et 17 400 €. Ce chèque est également utilisable dans les établissements types EHPAD, résidences autonomie, etc. Pour savoir si vous pouvez en bénéficier, connectez-vous sur le <https://chequeenergie.gouv.fr/>

## Des dispositifs cumulables

Les chèques énergie exceptionnels fioul ou bois peuvent aller jusqu'à 200 € pour les personnes utilisant ces modes de chauffage (bûches, bûchettes, plaquettes ou granulés/pellets)

et sont utilisables quel que soit le type de combustible (électricité, gaz, fioul domestique, bois, etc.). Ces dispositifs cumulables avec le chèque énergie exceptionnel de 100 à 200 € complètent l'arsenal des mesures gouvernementales d'aide à la consommation d'énergie pour l'hiver 2023.

L'envoi des chèques énergie exceptionnels pour l'opération fioul a commencé en novembre 2022 pour les ménages déjà bénéficiaires du chèque énergie 2022 et identifiés comme se chauffant au fioul domestique. Pour les autres ménages utilisant le fioul ou le bois, un portail de demande en ligne est ouvert depuis le 8 novembre 2022 (<https://chequefioul.asp-public.fr/chqfuel/>)

Si vous ne pouvez adresser votre demande via ce site, contactez l'assistance utilisateur (Tél. 0805 204 805) pour déposer votre réclamation à l'aide d'un conseiller.

## AIDES

### COUP DE POUCE SUR L'ÉNERGIE

Votée le 29 décembre 2022 lors d'un conseil d'administration, l'aide à l'énergie est reconduite pour la deuxième année consécutive avec un élargissement des conditions d'attribution, tenant compte de la sévérité de la crise énergétique. Pour soutenir les familles en difficulté, les élus du CCAS ont choisi d'élever le montant attribué par foyer, passant de 100 à 200 euros et d'augmenter le plafond de revenus (1 200 euros pour une personne seule, ainsi qu'un réajustement en fonction de la composition du foyer). Cette aide s'adresse pour tout type d'énergie, facture impayée ou à venir. Le règlement et le formulaire à compléter sont disponibles sur le site internet de la commune. Ce coup de pouce se veut plus que jamais solidaire dans un contexte où nos factures d'électricité connaissent un bon d'environ 15 %.

## DONS

**43 722,64 €**

Chaque année, le CCAS fait l'objet de dons de la part de différentes associations, particuliers ou entreprises. Cette année, la liste comporte un don de la société des jeux (Casino) (3 672,64 €), différents dons en faveur des déplacés Ukrainiens (2 050 €), un don anonyme (12 000 €), un don de l'association protestante (500 €), un don de La Recyclerie (24 000 €) et un don de l'association Vercors SuperCars (1 500 €).

# À LA TABLE DES ANCIENS

**Le repas des Aînés aura lieu le 10 mai. Inscrivez-vous !**

C'était une première le 18 mai 2022. Après deux années d'annulation du repas des Aînés à Noël pour cause de Covid, ce traditionnel rendez-vous des anciens prenait place au cœur du printemps, à La Coupole. Un moment fort de retrouvailles à l'invitation du maire, Arnaud Mathieu, du conseil municipal et des membres du CCAS pour lequel 122 invités avaient répondu présents. Déjeuner de fête,

échanges avec les amis, les élus, danse au son des notes de l'orchestre Doudou music... Tout y sera cette année encore, le mercredi 10 mai, à 12 heures, à La Coupole.

## Deux temps forts

« Et pour la deuxième année consécutive, les anciens n'ont pas à choisir entre le colis de Noël et le repas puisque nous

avons décidé de leur faire bénéficier de ces deux temps forts », explique Maud Rolland, vice-présidente du CCAS.

Tous les résidents Villardiens âgés de plus de 70 ans ont jusqu'au 18 avril pour s'inscrire au repas des Aînés. Les conjoints n'ayant pas atteint cet âge peuvent néanmoins participer moyennant la somme de 30 euros à régler auprès du Trésor public.



**Pour s'inscrire, plusieurs moyens sont proposés :**  
Découper et renvoyer le bon ci-contre, utiliser le flash code ci-dessous ou remplir le formulaire sur le site internet de la mairie ([villard-de-lans.fr](http://villard-de-lans.fr)).

Découpez moi

Flashez moi !



## INSCRIPTION AU REPAS DES AÎNÉS

Coupon à remettre en mairie avant le 18 avril 2023

### MONSIEUR

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Tél. : .....

### MADAME

Nom : .....

Nom de jeune fille : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

## TALENT

### NOM DE SCÈNE : KAIKOH

Le buzz Youtube tourné il y a quelques mois dans le salon de l'homme politique Jean Lassalle, c'est lui, Kevin Capdordy, nom de scène Kaikoh. Plus de 400 000 vues en une semaine pour un clip improbable imaginé avec Théo Bertrand, le Kevin de « Plus belle la vie ». C'est sans doute la formation de « producteur à succès » du rappeur villardien qui a réuni le trio. Une aventure qui met en confiance celui qui compose depuis son plus jeune âge, sans jamais avoir osé revendiquer 350 morceaux. Enfance chahutée, bercée au rap de NTM, IAM ou Booba, il reconnaît : « Ma vie musicale a commencé ici à Villard en 2019, avec l'installation de ma Kaikohnexion ». Son job ? Dénicher et accompagner des artistes en faisant émerger le meilleur d'eux-mêmes. Un long travail de coaching dont l'étape finale est la sortie de supports audio clippés, destinés à cartonner sur les réseaux sociaux. Aux Geymonds, il met tout son talent au service des ses artistes (Nyra, Djokz, Stossba, Labsww et Bahks...) qui enregistrent et mixent dans son home studio. @kaikohnexion



## ÉVÉNEMENT

### LA GRANDE ODYSSEE

Clap de fin de saison 2023 pour La Grande Odysée VVF, dont la dernière étape s'achevait pour la 1<sup>ère</sup> fois à Villard-de-Lans, le 19 janvier. Initialement programmée à Bois barbu, cette course européenne de chiens de traîneau, fut déplacée sur le domaine alpin de Côte 2000 en raison d'un enneigement tardif. Réactivité et coordination entre la commune et ses services techniques, l'OMT, la SEVLC, la police municipale et l'organisateur ont permis d'animer l'intersaison, grâce à cette course populaire, clôturée dans un décor blanc, qui verra ses deux prochaines éditions fouler à nouveau le sol villardien. Le couple Rémy Coste et Aurélie Delattre ont remporté cette 19<sup>e</sup> édition.



# TRANSFERT D'ÉQUIPEMENTS

**La commune a engagé un transfert de gestion de ses équipements sportifs, jusqu'ici à la charge de l'Office municipal de tourisme.**

Adoptée en conseil municipal le 17 novembre dernier, cette mesure a deux objectifs : simplifier le processus d'entretien et de réparation des équipements concernés (Espace loisirs, patinoire, domaine nordique de Bois barbu et Luge park de la colline des Bains ; les tennis couverts et découverts, les équipements des Geymonds et des Jean-diats étant déjà gérés par la commune) et recentrer l'OMT sur ses missions essentielles que sont la promotion touristique, l'accueil et l'information. Un effort particulier sera porté

sur la communication et le marketing afin de renforcer l'attractivité du territoire et valoriser l'ensemble des séjours touristiques, via l'OMT.

## Optimiser les interventions

Régulièrement sollicités en cas de dysfonctionnements, les services techniques communaux poursuivront leurs interventions sur ces équipements, comme le prévoyait déjà la convention liant la commune à l'OMT, mais



avec une simplification de la chaîne hiérarchique pour des réparations plus rapides. Avec le recrutement en mai 2022 de Karine Beaudoin, technicienne bâtiments, la commune s'est déjà structurée en ce sens. La reprise en gestion directe communale de la totalité des équipements sportifs et de loisirs du territoire interviendra au 1<sup>er</sup> juin 2023, avec transfert du personnel vers l'effectif communal.

# FINANCES : QUI FAIT QUOI ?

**Sous la responsabilité d'Anne-Marie Dechavanne, les agents financiers Valérie Beaudoin et Alexandre Bourgeois sont au cœur de la vie communale.**

Qu'il s'agisse de l'élaboration du budget en application de la politique financière des élus, du paiement des factures ou de la gestion des titres de recettes, de la déclaration de TVA, ou de dossiers de subventions... Les missions du service finances sont transversales. Elles reposent sur l'interaction entre tous les services de la mairie. Un exercice que les trois agents conduisent dans le respect des

règles comptables et du code de la commande publique. « L'objectif est d'estimer au plus juste les dépenses et recettes qui seront engagées dans l'année », détaille Anne-Marie Dechavanne, responsable du service finances. « Cela représente environ 3 500 écritures pour la section fonctionnement et 300 pour la partie investissement, traitées via la Trésorerie par virements bancaires ».

## Au service des citoyens

Dans l'éventail de leurs responsabilités, citons la gestion des subventions aux clubs, associations et particuliers suivie par Alexandre Bourgeois : « Après débat en commission avec les élus et vote au conseil municipal, nous versons près de 380 000 € de subventions pour une trentaine de bénéficiaires ». À noter que 220 aides aux citoyens votées par le CCAS transitent par ce service. Une mission suivie par Valérie Beaudoin, également régisseur de la taxe de séjour qui s'élève à environ 220 000 € pour 2022. La gestion des frais de secours sur les domaines de loisirs communaux incombe aussi à Valérie Beaudoin, avec 441 factures émises à régler par les accidentés. Autre mission gérée par ces personnels, l'assistance à l'ensemble des services de la commune dans la construction et la gestion de leur budget.





# PASSION FREERIDE

**Ils ont le « smile » et la motivation au sommet. Les dix jeunes riders de la classe sportive freeski ont de qui tenir...**

Les dix ados de la classe sportive freeski du Club des sports (section ski alpin) espèrent un jour rider dans les traces du Villardien Ludovic Guillot-Diat. Élite mondiale du freeride, ce dernier assure quelques entraînements et un stage annuel aux côtés de l'entraîneur attitré, Simon Lecoufle. Tous deux suivent de près les performances de ce groupe qui ne se prend pas au sérieux, excepté sur le terrain. « La montagne est un milieu hostile ; parents et enfants en acceptent les règles : un cadre à respecter et des conditions physiques et mentales indispensables, détectées lors des tests d'ad-

mission », expliquent-ils. Fille ou garçon, ski ou snowboard... peu importe le genre ou la discipline, le groupe prend de l'ampleur avec une constante : le plaisir et l'amour de la montagne.

## D'emblée dans la cour des grands

« Notre responsabilité d'entraîneur est énorme », précise Simon Lecoufle, pour lequel les crêtes villardiennes n'ont pas de secrets. Néanmoins, « Chaque jour est différent et c'est tolérance zéro pour le non respect des consignes ». Dans ce binôme de coaching complémentaire, chacun apporte

sa spécificité : à Simon l'apprentissage de la technique, à Ludo l'expérience de l'athlète mondial qu'il est. Équipés de casque, protection dorsale, Arva, pelle, sonde et radio, les jeunes freeskieurs évoluent d'emblée dans la cour des grands. Au rythme de 4 séances hebdomadaires (selon l'âge), ils franchissent les barres rocheuses et apprennent à repérer la ligne audacieuse qu'ils inscriront à leur "run"... Avec l'espoir secret ou affiché d'aller décrocher de beaux podiums ou simplement de rider pour le fun et l'adrénaline.

Tél. 04 76 95 99 77

# LA RECYCLERIE UN SUCCÈS FOU

**L'association a récolté 47 000 € en 2022, entièrement reversés aux CCAS du plateau.**

Sa platine vinyle sous le bras, Clémence rayonne ! Elle avait laissé son numéro à La Recyclerie au cas où l'occasion en or se présente... « Ils m'ont rappelée après avoir retapé le matériel laissé par un généreux donateur et voilà, je repars avec pour quelques euros ! ». Comme Nathalie, Céline, Régis, Florent et les quelque 400 chineurs présents chaque mercredi après-midi ou samedi matin, l'idée est de donner une seconde vie aux objets réutilisables. Et à La Recyclerie, locaux et touristes

se côtoient en une longue file d'attente dans la bonne humeur avec le même réflexe : faire un tour dans cet espace solidaire avant d'acheter du neuf ou sur des sites de vente en ligne.

## Un 4<sup>e</sup> container

Pour Dominique Duvillard, l'une des 40 bénévoles de cette organisation collégiale à but non lucratif, « la mayonnaise a pris. Les gens ont compris l'intérêt de stopper le gaspillage et de réutiliser les objets en état de

marche ». Un constat qui se traduit dans les chiffres puisque cette année, « l'association a réalisé un bénéfice de 47 000 € pour 36 000 € l'an dernier », précise Chantal, bénévole, elle aussi. L'intégralité de ces gains est redistribuée aux CCAS du plateau, au prorata du nombre de leurs bénéficiaires, soit 32 000 € pour la commune de Villard qui apporte son soutien toute l'année. « C'est un coup de pouce aux plus de 200 familles du plateau qui perçoivent l'aide alimentaire », se réjouit Dominique. Face à ce succès, la CCMV a financé un 4<sup>e</sup> container. Vaisselle, déco, appareils électroménagers, meubles, livres, jeux, bijoux, etc., trouvent ici une seconde vie, parfois très insolite, comme ce lustre transformé par son acquéreur en mini-jardinière pour semis !

La Recyclerie : 06 41 51 52 92.  
larecyclerie@vercors.org

## NAISSANCES

Théa, Pascaline  
LE CLEZIO  
Le 22/09/2022  
Andrea, Luc,  
Franco LEONE  
Le 06/10/2022  
SashaBENNIKOUS  
Le 16/10/2022  
Milann POIRIER  
Le 07/11/2022

Matéo, Thierry,  
Michel BOUVIER  
Le 01/12/2022  
Gabin, Mathis  
KAMPER LACROIX  
Le 05/12/2022  
Enaya, Brigitte,  
Christine  
SANCHEZ  
Le 19/12/2022

Lyana, Margot  
PESENTI  
Le 21/12/2022  
Luciano, Michel,  
Horace GIANNASI  
Le 22/12/2022  
Timothée, Patrice,  
Claude COACOLO  
Le 27/12/2022

## MARIAGES

Fabienne COYNEL  
et Xavier DUCHEZ  
Le 24/09/2022

Patricia NICOLAS  
et Gilles MUNIER  
Le 01/10/2022

Claire BERTIN et  
Jean-Luc DALLARD  
Le 29/10/2022

## DÉCÈS

Roger, Joseph,  
Adrien  
GUILLERMARD  
(92 ans)  
Le 29/09/2022  
Louis, André  
MAGNAT (83 ans)  
Le 03/10/2022  
René, Augustin  
BEAUDOING (84 ans)  
Le 08/10/2022  
Bernard, Etienne,  
Georges FERRIER  
(76 ans)  
Le 24/10/2022  
Pierre, Fernand,  
Joseph, Paul  
PAUCHER (85 ans)  
Le 29/10/2022

Georges, Fernand,  
Michel CHABERT  
(92 ans)  
Le 02/11/2022  
Monique,  
Françoise  
HERVOT (74 ans)  
Le 19/11/2022  
Benoît, Philippe,  
Marcel BLACHE  
(35 ans)  
Le 24/11/2022  
Alain, Jean-Paul  
ROUSSEL (72 ans)  
Le 25/11/2022

Pierrette,  
Louise, Julienne  
DELENNE (77 ans)  
Le 30/11/2022  
Paulette, Marie,  
Elise CHABERT  
née GUILLERMET  
(96 ans)  
Le 08/12/2022  
Andrée, Jeanine,  
Emilie BONNARD  
née DODOS  
(90 ans)  
Le 13/12/2022

## INHUMATIONS

Didier RICHEVAUX  
(65 ans)  
Le 07/10/2022

Raymond L'HOTE  
(86 ans)  
Le 06/12/2022





# TRIBUNES

## MAJORITÉ MUNICIPALE

### RECENTRAGE SUR L'ESSENTIEL

Une société bouleversée par le passage du Covid, une Europe en guerre, une économie éprouvée par les tarifs de l'énergie, une menace climatique sur nos ressources... États, communes, entreprises, particuliers, chacun revoit ses plans pour préserver ses équilibres et son avenir. Notre budget communal est à l'épreuve du contexte, mais nous maintenons le cap d'un endettement non augmenté en 2026. Dès lors, nos choix sont ciblés. Trop de Villardiens n'ont plus les moyens de se loger : la modification du PLUi initiée par le maire de Villard et qui impose 20 % de PSLA\* dès la création de 5 unités logements entre en vigueur le 7 avril 2023. Dans le même temps, les projets communaux prioritaires sont la Maison des saisonniers et la remise en service de logements à la location annuelle. Le patrimoine communal est à bout de souffle, nous affectons 65 % de nos capacités

d'investissement à rénover l'existant. Les conditions hivernales nous rappellent douloureusement notre dépendance collective à l'économie de la neige et confirment la menace sur l'avenir de la DSP du domaine alpin en 2026. S'il obtient le feu vert des autorités environnementales, c'est le projet UTNs sur le parking P1 que nous accompagnerons et non celui des Adrets ; il donne un avenir à la DSP et permet l'émergence d'un outil économique multi-saisons. Le temps est compté car ce sont les revenus de l'économie hivernale qui permettent le financement de la transition. La réalité ne manquant jamais d'ironie, notre équipe est contrainte d'exécuter le PLUi producteur d'immobilier jusqu'en 2026 mais elle est sommée d'intégrer la loi ZAN\*\* dans sa préparation du PLUi 2027 et donc d'élaborer la stratégie foncière plus économe d'espaces. Voici en quelques mots la réalité qui encadre notre action.

\* Prêt social location accession

\*\* Zéro artificialisation nette

## OPPOSITIONS MUNICIPALES

Au conseil municipal de février 2022, les élus de l'opposition alertaient la majorité sur les questions d'intérêt général que soulève le projet d'UTN Structurante à Côte 2000 - projet d'une échelle deux fois plus importante que la simple UTN initialement prévue au PLUih et au Plan d'Aménagement et de Développement Durable - qui venait de nous être communiqué. En résumé pour mémoire :

- Quelle cohérence entre la réalisation d'un gigantesque projet immobilier et l'engagement de la majorité de diminuer la densification et l'urbanisation à Villard de Lans ?
- Comment répondre aux problèmes de sécurité routière et de trafic face à l'augmentation massive de fréquentation induite par ce projet ?
- Pourquoi opposer le village et la station, en supprimant tout projet de liaison entre le « bas » et le « haut » de la commune ?
- Pourquoi éluder la rénovation des Balcons et Glovettes ?
- Création de 900 lits, de 2 450 m<sup>2</sup> de commerces, de 7 650 m<sup>2</sup> d'équipements privés de loisir : quel impact sur les équipements publics existants et sur la vitalité économique du village ?

Ces mêmes questions furent alors transmises par courrier au président de la CCMV, du Parc et au Préfet. Aujourd'hui, un an après, aucune réponse concrète n'a encore été apportée à ces questionnements, ni aucune réponse officielle à ces courriers : c'est dire le manque de considération pour l'équilibre de représentation des électeurs, et l'attention portée à l'intérêt général...

Les habitants semblent ne plus rien attendre de ce dialogue de sourds : des collectifs se sont créés et la mobilisation citoyenne s'est organisée. Faut-il se réjouir de leur engagement ou déplorer le fait qu'ils doivent en arriver là pour être entendus ?

Le groupe d'opposition Villard Durablement,  
villard.durablement@gmail.com

Nous vous souhaitons tout d'abord une bonne et heureuse année 2023.

Nous avons connu une fin d'année 2022 avec un manque de neige et surtout un manque de froid important. Ce qui nous prouve encore l'importance d'avoir des infrastructures qui permettent de proposer d'autres activités que le ski sur les périodes hivernales. Il ne faut donc pas forcément chercher à mettre en gérance les infrastructures communales, mais plutôt investir pour qu'elles ne deviennent pas obsolètes et pouvoir même les rendre rentables.

Nous pouvons aussi féliciter les professionnels qui ont su s'adapter très rapidement à la situation et qui ont proposé d'autres activités. Notre territoire est attractif avec ou sans neige ! Cette année 2023 sera aussi marquée par l'augmentation du coût de l'énergie qui aura eu un point positif : l'extinction des lumières la nuit dans notre commune. Alors que plusieurs autres communes avaient déjà pris cette décision sans attendre une contrainte de coût énergétique. Il sera aussi l'heure de modifier l'éclairage de notre patinoire par des ampoules LED qui permettra à la commune de faire des économies rapidement, malgré un investissement important.

Cette nouvelle année lancera, nous espérons, l'arrivée de projets immobiliers en accession aidée avec l'aide de l'EPFL (Établissement public foncier local) qui pourra, si la commune trouve les finances, répondre à un besoin de logement qui devient de plus en plus urgent.

Villard c'est vous  
villardcestvous@gmail.com



INTERVIEW

## PASCALE HACHET

Directrice des services techniques

Pascale Hachet a pris ses fonctions le 5 janvier 2023, elle est titulaire d'un diplôme

d'ingénieur hydraulicien et d'une solide expérience de pilotage des services techniques.

### Quelle est votre fonction ?

**Pascale HACHET :** Elle consiste à superviser le pôle technique constitué du centre technique municipal qui représente aux ateliers municipaux, au plus fort de l'effectif, 36 salariés pendant l'été et 25 l'hiver, du bureau d'étude composé de 3 techniciens en poste dans les locaux de la mairie et de 2 assistantes administratives.

### Comment définiriez-vous vos missions ?

**P.H. :** Elles s'articulent autour de deux thématiques : la gestion des espaces extérieurs sous compétence communale, tels les espaces verts, la voirie, la propreté, l'éclairage public, etc., puis le patrimoine bâti qui représente 60 structures (école, mairie, bibliothèque, équipements sportifs, etc.). Pour cela, je vais travailler avec les collègues des services techniques et ceux des services ressources, que je remercie pour leur accueil.

### Quel est votre parcours ?

**P.H. :** Après mes études à Grenoble, j'ai occupé pendant 3 ans un poste en région parisienne, dans un Syndicat intercommunal de rivière. J'ai par la suite intégré sur une durée de 15 ans le service Espaces extérieurs de la commune de Saint-Martin-d'Hères, avant d'entrer à La Métro en 2015, comme responsable de la zone Grand sud (20 communes) pour deux compétences : la voirie, au moment du transfert de celle-ci vers La Métro, et la collecte des ordures ménagères, deux services de proximité.

### Cette notion de proximité est-elle importante pour vous ?

**P.H. :** Après avoir appréhendé toute la palette des métiers techniques, je souhaitais mettre ces compétences au service d'une commune de montagne où la satisfaction des besoins des habitants nécessite réactivité et pragmatisme. Cet aspect concret et de proximité du service public me correspond. À mon arrivée, j'ai remarqué l'expertise, la connaissance du terrain et l'ingéniosité des équipes en place pour résoudre au quotidien des problématiques variées. Cet état d'esprit au service de la population est mon moteur, avec, dès maintenant une priorité, la découverte et la maîtrise du patrimoine technique villardien.

# MAIRIE

**Nouvelle recrue, équipements, sécurisation, travaux de rénovation...  
Le point sur l'activité des services communaux.**

## EN BREF

### Radar



À la demande des riverains du hameau de Ville-Vieille, après une réunion de quartier, la commune a répondu à leurs attentes par des aménagements routiers, dont un radar pédagogique et un panneau régulateur de vitesse. Il détecte et indique en temps réel la vitesse des automobilistes, informés sans être sanctionnés. Un moyen efficace pour plus de sécurité.

### Recrue

Un nouveau binôme s'est constitué à la médiathèque Georges-Perec depuis le départ de Nathalie Ngeumani. Élodie Billet (à gauche), qui était arrivée fin décembre 2021 pour gérer le fonds jeunesse devient responsable de la médiathèque municipale. Frédérique Brunet, engagée depuis le 2 novembre 2022, passionnée de littérature et de patrimoine, occupe le poste de bibliothécaire et suivra principalement le fonds et les animations adultes.



### Nouvelle surfaceuse

Après 12 ans de service, la commune remplace la surfaceuse de la patinoire par un modèle équipé des dernières technologies embarquées (affichage électronique de profondeur de coupe, système rapide de changement de lames, de pulvérisation d'eau, fraiseuse de bordure incorporée, lavage glace à haute pression, etc.). Les techniciens ont pu tester et apprécier ce confort de conduite. La machine est louée pour une durée de 60 mois avec option d'achat.



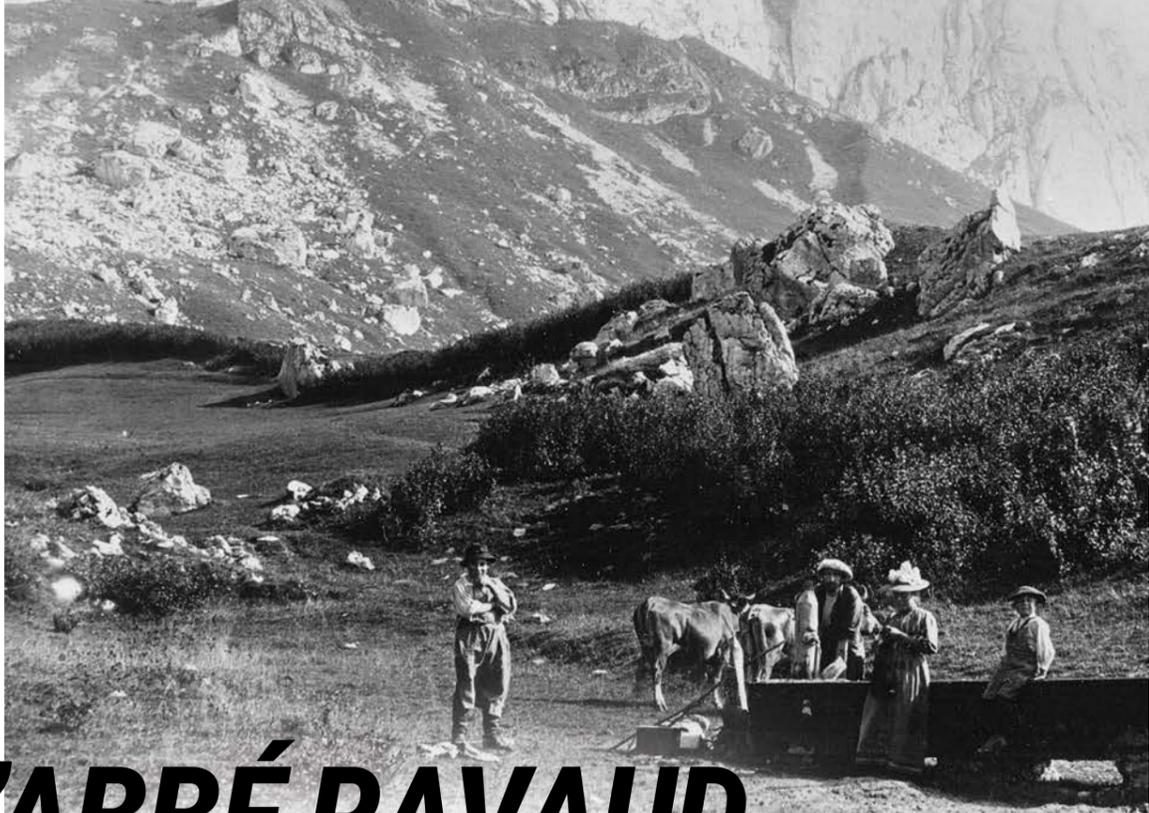
### Voirie

Depuis 2020, 500 k€ ont été consacrés à la voirie (pour 95 km et 10 hectares de parking). Parmi les chantiers importants, quatre secteurs étaient concernés : chemin de Serviotz, rue de Tintaine, le hameau des Clôts et la rue Albert-Pietri où deux plateaux surélevés ont été mis en place pour ralentir la vitesse et sécuriser le passage. Ces travaux représentent un montant de 130 000 € TTC. 2,46 M€ sont prévus d'ici 2026 pour améliorer la voirie et les circulations douces.



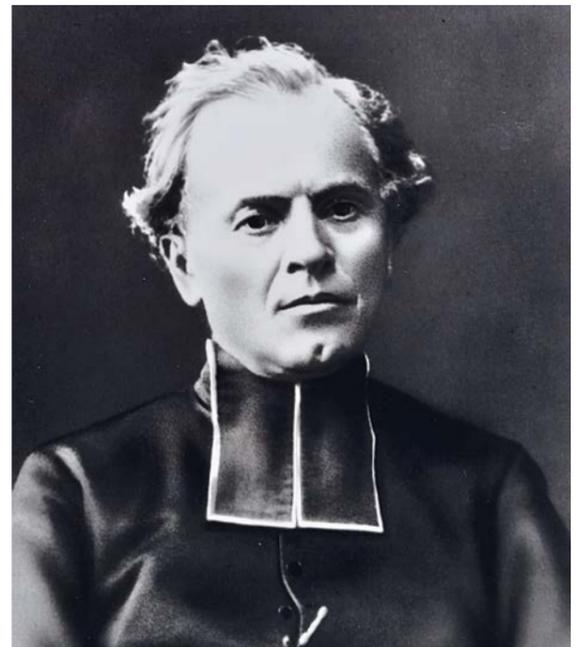
### Tennis couverts

Après la patinoire (359 000 €) et le dojo (21 000 €), la commune poursuit l'entretien de ses équipements sur les tennis couverts (46 000 €). L'éclairage a été remplacé par un système LED, plus écologique et plus économique (20 800 €). La porte d'entrée a été changée (5 500 €) et la réfection du sol est en cours d'achèvement (19 782 €).



De la Fauge au col Vert (ci-contre), l'abbé se délectait des plantes découvertes, comme des échanges avec les promeneurs et pâtres croisés en chemin.

# L'ABBÉ RAVAUD, CURÉ ET BOTANISTE



À son décès, l'abbé Ravaud fut honoré par le gouvernement français qui lui avait par ailleurs décerné les Palmes académiques.

**La Maison du patrimoine met à l'honneur ce printemps, l'abbé Ravaud qui fut prêtre à Villard-de-Lans il y a plus de 150 ans. Brillant botaniste, il a légué de remarquables travaux sur la flore des Alpes.**

Louis-Célestin Mure-Ravaud, curé et botaniste n'aimait ni les honneurs ni la lumière, à moins qu'elle ne fut céleste et illuminant les sentiers qu'il arpente sans répit à la recherche de plantes, aussi utiles pour le corps que pour l'esprit. L'abbé Ravaud, né au Villard-de-Lans, le 16 octobre 1822 s'est éteint le 10 avril 1898, laissant d'éminents travaux sur les merveilles et vertus de la végétation alpine. Membre de la Société botanique de France, il n'eut de cesse de partager ses recherches, qui font encore référence dans le monde entier, tant il a découvert et décrit des spécimens types, notamment en matière de mousses et de lichens.

## Le Vercors comme terrain de jeu

L'un de ses terrains de jeu favoris fut le Vercors et Villard-de-Lans. « Il est fort peu d'espèces de la Grande-Chartreuse si vantée [...], que je n'aie également observées au Villard-de-Lans », écrit-il. De la Moucherolle, à Bois barbu en passant par les Hauts Plateaux, l'abbé Ravaud se délecte de ces sublimes tableaux de la nature : « Ces gorges pittoresques, l'un des plus beaux passages de montagnes que l'on puisse rencontrer (Engins), excitent notre admiration en même temps qu'elles appellent nos recherches... ». Issues de ses excursions, quelque 8 132 planches sont conservées

au Muséum d'histoire naturelle de Grenoble, glissées dans des pochettes qu'il a soigneusement calligraphiées. Numérotés et identifiés par leur nom latin et le lieu de cueillette, les précieux herbiers sont parfois placés dans le journal de la Bourse de 1885, révélant l'attirance de l'abbé pour la finance et le boursicotage. De sa personne ne subsiste qu'un portrait. Celui d'un homme en tenue d'ecclésiastique au regard profond. « C'était une forte tête, un original, doté de qualités humaines incontestables », relate Georgette Mure-Ravaud, 99 ans, l'une de ses descendantes indirectes. Comme elle, quelques Villardiens, férus de botanique et d'histoire ont retracé les sentiers parcourus par le savant homme d'église, initiateur de l'alpinisme dauphinois. L'été dernier, Pierre-Eymard Biron, scientifique et ancien conserva-

teur de la Réserve naturelle du Parc du Vercors a mis ses pas dans ceux de l'abbé baroudeur. 150 ans plus tard, on retrouve certaines espèces, dont les propriétés et usages pour la médecine, l'industrie et l'art consignés dans ses ouvrages permettent de comparer nos connaissances aux observations des anciens. Et si les herbiers de l'abbé Ravaud n'avaient pas révélé tous leurs secrets ? À la Maison du Patrimoine, ces passionnés ont remonté le temps pour offrir aux Villardiens et au-delà, une exposition avec planches originales des herbiers, sorties accompagnées sur les itinéraires de cueillettes, découverte des propriétés des plantes et animations qui nous plongent dans le Vercors du 19<sup>e</sup> siècle. Un trésor pour le promeneur, à découvrir début mai.



Dans les Guides du botaniste, l'abbé relate ses découvertes, fruits de longues excursions entre crêtes et prairies.



Il aimait tester le pouvoir des plantes, qu'il glissait dans du papier journal, avec pour chaque herbier, une étiquette calligraphiée de sa main.

## De brillant élève à sommité

Élève aux qualités intellectuelles incomparables, Louis-Célestin Mure-Ravaud quitte Villard-de-Lans à l'âge de 14 ans après le décès de sa mère. Il débute son parcours auprès d'ecclésiastiques de la Côte Saint-André, avant d'imprimer de son excellence le séminaire du Rondeau où il

enseignera durant 18 ans, qualifié d'élève puis de « professeur hors pair ». Quelques abbés l'initient à la botanique qu'il allie avec bonheur à l'accomplissement de son ministère. À 42 ans, après différentes nominations, il devient archiprêtre de Villard-de-Lans où sa passion pour la botanique exulte. Une rue du bourg porte le nom de ce savant naturaliste visionnaire.



Georgette Mure-Ravaud, 99 ans, fait revivre la mémoire de Louis-Célestin Mure-Ravaud. Son arrière-grand-père était cousin germain de l'abbé Ravaud. À droite, Sophie Le Monnier (Maison du Patrimoine), au milieu, Françoise Torès.